



Communiqué de presse

Information réglementée
31 décembre 2010

Notification en vertu de la Loi du 2 mai 2007

Décembre 2010 - Mise à jour concernant les titres existants

Malines, 31 décembre 2010 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

	31 décembre 2010	30 novembre 2010	Différence
Capital social	€ 797.349.673,48	€ 796.432.241,66	€ 917.431,82
Nombre total de titres conférant à un droit de vote	112.428.040	112.298.642	129.398
Actions ordinaires	112.333.167	112.203.769	129.398
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Nombre total de droits de vote (le dénominateur) associés à	112.428.040	112.298.642	129.398
Actions ordinaires	112.333.167	112.203.769	129.398
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Warrants et Parts bénéficiaires			
Warrants	5.705.357	5.855.028	-149.671
(Options sur) Parts bénéficiaires	334.675	334.675	0

Les droits attachés aux **Golden Shares** et aux **actions avec un dividende de liquidation non privilégié** sont décrits dans les statuts de Telenet, disponibles sur notre site web. Chaque option sur une **Part bénéficiaire** confère le droit de souscrire à une Part bénéficiaire. Au bout d'un certain temps, les Parts bénéficiaires peuvent être échangées contre des actions ordinaires sur la base d'une pour une. Chaque **Warrant** confère le droit de souscrire à une action ordinaire, aux conditions stipulées dans les plans des warrants de 2007, 2008, 2009 et 2010.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Les formulaires de déclaration de transparence sont disponibles sur le site web de la CBFA: <http://www.cbfa.be/eng/gv/ah/circ/pdf/TR-1BE.xls>

Un guide détaillé précisant comment compléter une déclaration de transparence est également disponible sur le site web de la CBFA: http://www.cbfa.be/eng/gv/ah/circ/pdf/cbfa_2008_16.pdf

Le formulaire de déclaration de transparence doit être soumis à:

1. la CBFA (e-mail trp.fin@cbfa.be et fax* +32 2 220 59 12)
2. Telenet (e-mail investor.relations@staff.telenet.be et fax* +32 15 33 59 59)

* Pour des raisons de sécurité juridique

Cette information est également disponible sur notre site web www.telenet.be.

Contacts

Juridique: Dieter Nieuwdorp
VP Corporate Counsel – Legal
dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 33 58 62
Fax: +32 15 33 59 59
Liersesteenweg 4 – 2800 Mechelen – Belgique

Presse: Stefan Coenjaerts
Corporate Communications
stefan.coenjaerts@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 335 006

Isabelle Geeraerts
Corporate Communications
isabelle.geeraerts@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 335 794

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Solutions, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2009 et le Rapport financier consolidé pour les deux premiers trimestres 2010 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (www.telenet.be).